

ASSEMBLÉE NATIONALE2 mai 2006

IMMIGRATION ET INTÉGRATION - (n° 2986)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 419

présenté par
M. Mariani, rapporteur
au nom de la commission des lois

ARTICLE 18

Compléter l'alinéa 11 de cet article par les mots :

« de l'Union européenne ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.